

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 21 MARS 2024

Nombre de membres :

En exercice : 16
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Votants : 12

Date de convocation et d'affichage :

13 mars 2024

Numéro :

D20240321_75

Objet :

Plan de financement construction d'un pôle Petite Enfance

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars, à 8 heures 55, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	
	Michel	JACQUARD		x	
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	I.DUBOIS
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

Secrétaire de séance élu : **Jean-Pierre GRANGE**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu la délibération en date du 1^{er} juin 2023, aux termes de laquelle le bureau communautaire après en avoir délibéré a décidé, à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention auprès de différents financeurs (la Caisse d'Allocation Familiales de l'Ain, la Mutualité Sociale Agricole, le Département de l'Ain,

l'Etat (DETR et fonds vert), la Région Auvergne Rhône Alpes) pour la construction d'un pôle petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne.

Compte tenu de l'avancement du projet, il y a lieu de préciser le montant des aides sollicitées auprès des financeurs ci-dessus pour respecter les conditions de dépôt des dossiers.

Il est essentiel de faire figurer dans la délibération le plan de financement pour le projet sollicitant la demande de subvention. Les crédits budgétaires nécessaires ont été inscrits au budget principal.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres/emprunts		1 810 298,56€	%
Sous-total autofinancement		1 810 298,56 €	
Etat – DETR ou DSIL ou FNADT	DETR	500 000,00 €	%
Etat - autre (à préciser)	fonds vert photovoltaïque	15 000,00 €	%
Conseil régional	aide à l'investissement	340 000,00 €	
Conseil régional	construire ou rénover un bâtiment en bois	90 000,00 €	%
Conseil départemental	Soutien à l'investissement	260 000,00 €	%
Caisse d'Allocations Familiales	PIAJE	1 238 000,00 €	
Mutualité Sociale Agricole		20 000,00 €	
Sous-Total subventions publiques		2 463 000,00 €	
Total H.T.		4 273 298,56 € HT	100,00%

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- D'approuver le plan de financement de l'opération de construction du pôle petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne,
- D'adopter l'opération de construction d'un pôle petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne et les modalités de financement,
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- D'autoriser Madame la Présidente à déposer tous les dossiers de demande d'aide et signer tout document relatif à cette opération.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le plan de financement de l'opération de construction du pôle petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne,
- **D'adopter** l'opération de construction d'un pôle petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne et les modalités de financement,

- **De s'engager** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

- **D'autoriser** Madame la Présidente à déposer tous les dossiers de demande d'aide et signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, le 21 mars 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

